

# Sauvons notre pays : demande de rencontre au préfet de l'Ardèche

écrit par Alain Barnier | 22 septembre 2016



Objet : Demande d'audience pour le 30/09/2016  
(Venue des clandestins en Ardèche)

Viviers le 18 septembre 2016  
Monsieur le Préfet,

En tant qu'élu de la république et organisateur du mouvement citoyen spontané « sauvons notre pays », nous avons l'honneur de solliciter de votre part une audience sur la venue des clandestins en Ardèche et leur répartition sur notre territoire.

En effet, dans le cadre de la mise en place de la quinzaine organisée notamment par Riposte laïque, Résistance Républicaine, et les associations citoyennes, nationalistes et patriotiques, nous avons adhéré à ce projet en tant qu'ardéchois et citoyens français.

Nous refusons à ce titre le déni de démocratie qui se passe sous nos yeux envers les administrés, comme envers nos élus des communes rurales d'Ardèche avec cette venue imposée de

clandestins avec tous les risques attenants qui y sont liés.

Nous organisons à ce titre et sans aucune récupération politique, une action nationale et locale qui regroupera tous les citoyens mécontents de cet état de fait, une manifestation se déroulera à cet effet à Privas pour le 30 septembre 2016 à partir de 14h00.

Détail du parcours :

Le point de rassemblement s'effectuera sur le parking de l'ancienne gare à partir de 14h, le cortège démarrera de l'avenue Clément Faugier, en passant devant Ardèche habitat, Lancelot ou la poste, il remontera par le commissariat pour rejoindre l'hôtel du département. Il regagnera ensuite le champ de mars en reprenant par la rue de la République et descendra à la préfecture en passant par le centre-ville. Ensuite nous retournerons à notre base de départ. Ce courrier fait acte de demande d'autorisation de manifester.

Nous assurons que cette manifestation pacifique se déroulera sans heurt de notre part, car l'action est avant tout pacifique et n'a qu'un but : Attirer l'attention de nos instances dirigeantes. Nous prévoyons à cet effet un service de sécurité interne afin de protéger les manifestants de toutes agressions extérieurs lors de notre passage.

A ce jour, nous venons vous demander de nous communiquer le nombre exact et global des clandestins déjà en Ardèche, ainsi que ceux qui sont prévus. Quels sont les sites et communes concernés par leur installation, quel est le coût annuel de l'hébergement établi pour chacun d'eux ? Nous arguons du droit légitime du peuple d'être concerté par référendum, seul acte légal et démocratique reconnu par les citoyens. Nous demandons que nos maires soient informés des réunions, commissions prévues pour cette imposition forcée. Ces derniers sont les acteurs et décideurs privilégiés de l'intérêt de leurs administrés.

Dans cette attente, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Préfet, l'assurance de notre respectueuse considération.

**Alain BARNIER**

Organisateur de la manifestation de Privas, le 30 septembre, dans le cadre de la Quinzaine « Sauvons notre pays ».